

## Financement de la formation

Selon le statut du candidat, différentes modalités sont envisageables, dont votre CPF (Compte Personnel de Formation). Contactez-nous.

Inscription dès maintenant

## Conditions d'accueil

### Hébergement et restauration possible :

Espace Jeunes (FJT) de Coutances  
02 33 45 09 69

Logement sur Coutances (voir le CLLAJ [www.cllaj-coutances.fr](http://www.cllaj-coutances.fr) - gîtes aux alentours - chambres chez l'habitant - hôtels...)

Restaurant du campus accessible en périodes scolaires. Cafétéria et espace détente sur place. Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

### Outils multimédia et d'autoformation à disposition :

Accès internet, informatique et Centre de Ressources (CDR), Centre Documentaire et d'Information (CDI)

### Renseignements et accompagnement administratif :

Accueil du public du lundi au vendredi  
(Horaires : 8h30-12h00 ; 13h00-17h00)

Renseignements disponibles aussi sur notre site internet.

[www.cfppa-coutances.com](http://www.cfppa-coutances.com)

## Plus d'infos :

CFPPA métiers nature  
CS 70722 - 50207 Coutances cedex  
Tél. 02 33 76 80 50  
[cfppa.coutances@educagri.fr](mailto:cfppa.coutances@educagri.fr)

## Accès

Train, cars...  
1h15 de Caen et de Rennes

Coordonnées GPS:  
latitude: -1,45669000  
longitude: 49,05016000  
« La Quibouquière »



Version mise à jour le 24/01/2025



Formation  
qualifiante  
pour adultes

# S'installer en cultures marines



Stage agréé  
280 heures

Centre habilité par le ministère en charge de l'Agriculture (DRAAF)  
Formation reconnue par les Directions Inter-Régionales de la Mer  
[www.cfppa-coutances.com](http://www.cfppa-coutances.com)

# Cultures Marines

Stage agréé - 280 heures

## Organisation générale

280 heures de formation au total dont 70 heures en entreprise.

## Publics visés et débouchés

Cette formation s'adresse aux personnes souhaitant accéder au Domaine Public Maritime à des fins de cultures marines.

Conditions d'admission :

- Etre âgé(e) d'au moins 18 ans
- Né(e) après le 1er janvier 1990 : posséder un bac ou équivalent et une expérience plus ou moins significative en cultures marines
- Né(e) avant le 1er janvier 1990 : avoir un CAP maritime et 3 ans d'activité professionnelle en cultures marines ou 5 ans d'activité professionnelle en cultures marines

Les parcours ne peuvent pas être réduits. La présence est obligatoire à tous les cours. Les calendriers sont élaborés de telle sorte qu'il n'y ait pas de cours (ou exceptionnellement) en périodes de fortes marées et de forte activité (fin d'année). Les candidats peuvent ainsi conserver une activité professionnelle en plus de la formation.

Débouchés possibles : installation en aquaculture

## Objectif de la formation

Obtenir le stage agréé Cultures Marines qui permet les demandes d'accès aux concessions du Domaine Public Maritime.

## Compétences visées

- Conduire un atelier de production conchylicole
- Maîtriser les moyens de production des huîtres ou des moules
- Connaître la filière aquacole
- Faire l'analyse et la gestion économique de l'atelier
- Connaître la réglementation liée au métier

## Contenu de la formation

- Biologie marine
- Ecologie
- Techniques et conduite de production
- Matériaux, matériels, équipements
- Systèmes d'approvisionnement et de traitement de l'eau
- Moyens de transport
- Gestion économique de l'entreprise
- Connaissance de la filière et de l'environnement socio-professionnel
- Réglementation de l'activité des cultures marines

## Modalités pédagogiques

Des modalités pédagogiques diversifiées : des cours à la pédagogie variée, des visites d'entreprises, des visites sur l'estran.

## Modalités d'évaluation

**L'évaluation du stagiaire :**

soutenance d'un rapport devant un jury d'enseignants, de professionnels et la DDTM. La progression du candidat et son assiduité sont aussi des critères de délivrance de l'attestation de réussite.

**L'évaluation de la formation :**

Chaque stagiaire complète une fiche d'évaluation de la formation.

## Moyens mobilisés

**Moyens humains :**

Une équipe de formateurs spécialisés et expérimentés (aquaculture, biologie marine, économie...)

**Moyens matériels :**

Une salle de cours est dédiée à la formation, de même que l'accès aux salles informatiques et CDR.